Seconde Professionnelle Métiers de la Mer spécialité Cultures Marines



Je suis intéressé(e) par les coquillages, les poissons marins, les crustacés et je veux apprendre les techniques qui permettent de les élever. Je souhaite comprendre le fonctionnement d'une **exploitation de cultures marines**, ses équipements techniques et sa gestion. Je veux suivre un cursus qui mène en trois ans vers un Bac Professionnel qui forme au métier d'ouvrier qualifié, employé dans une écloserie, en pisciculture, en algoculture… Je pourrai également devenir responsable d'exploitation conchylicole (**ostréiculture, mytiliculture…**).

Le Conseil de classe a donné un avis favorable à mon orientation en seconde professionnelle. Mon dossier d'orientation sera traité par mon collège avec le logiciel AFFELNET. Les admissions seront prononcées vers le 25 juin et je serai averti(e) par courrier de la suite donnée à ma candidature.

Je vais suivre trois années de formation : une Seconde Professionnelle puis les 2 ans qui mènent au Bac Pro. L'enseignement me permettra d'acquérir des connaissances professionnelles polyvalentes en aquaculture marine. Je suivrai des stages dans une entreprise. Mon professeur principal me conseillera dans le choix du lieu du stage et en organisera le suivi.
Exemple de sortie organisée lors de cette formation : Sortie sur l'"Emile Godillot"

Je pourrai me présenter à l'examen du BEP à la fin de l'année de Première. Les notes résulteront d'un contrôle en cours de formation. Je pourrai aussi obtenir le permis professionnel pour la conduite des navires conchylicoles.

Enseignement technologique et professionnel (Horaire moyen hebdomadaire) :

La réforme étant en cours de finalisation, ces horaires sont donnés à titre indicatif.

S1 – Biologie générale, biologie des espèces aquacoles (5 heures).
S2 – Ecologie des milieux aqua-coles (3 heures).
S3 – Production aquacole : con-chyliculture, pisciculture, culture des crustacés, des algues (5 heures).
S4 – Comptabilité, législation, gestion, réglementation (5 heures).
S5 – Navigation, mécanique, conduite, entretien (2 heures).

Total enseignement technologique : 20 heures.

Enseignement général (Horaire moyen hebdomadaire) :

. Français – Histoire / Géographie (4 heures).
. Anglais (2 heures).
. Mathématiques / Sciences physiques (4 heures).
. Vie sociale et professionnelle (1 heure).
. Dessin (1 heure).
. Education physique et sportive (3 heures).

Total enseignement général : 15 heures.

Pour poursuivre mes études :

Au lycée de la Mer et du Littoral, les poursuites d'études possibles sont le Bac professionnel « Cultures marines » et le Bac professionnel « Aquaculture ».

Si mes résultats en Seconde sont excellents, je peux envisager l'entrée en Bac technologique « STAV» (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).

Après l'un de ces bacs, on peut envisager l'entrée en calsse de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) « Productions aquacoles ».